

LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

JUILLET/AOÛT 2023

N° 291

Presqu'île de charme

**Été
2023**



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60
www.ville-saintmandrier.fr
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





| ÉDITO

De la démocratie.

En mars 2020, les Mandréens se sont exprimés et ont élu, dès le 1^{er} tour, la liste « Union pour Saint-Mandrier de Marégau à Cépet ».

Dans son programme, cette liste avait présenté un programme détaillé et chiffré de ses futures réalisations et il est certain que les électeurs, en votant majoritairement pour cette liste, en ont plébiscité les projets.

Dans ce programme, figurait en bonne place la réhabilitation de la propriété Fliche Bergis pour créer un centre aéré et un conservatoire de musique.

Alors, non pas pour faire des dépenses somptuaires mais en premier lieu pour sauver un ensemble composé d'une maison de maître et d'annexes qui font partie de l'histoire du quartier Pin Rolland et qui, si elles ne sont pas restaurées, vont s'effondrer, emportant avec elles une partie de l'histoire du quartier mais aussi, pour créer un centre aéré aujourd'hui installé

dans les bâtiments scolaires et non adapté à cette activité, ainsi qu'un conservatoire de musique afin de donner aux élèves des moyens de s'épanouir dans des locaux dignes de l'enseignement donné.

Aujourd'hui, une minorité, peut-être revancharde des dernières élections, s'oppose par tous les moyens à la réalisation de ce projet.

Une association de parents d'élèves, du centre aéré et du conservatoire de musique, a décidé de réagir et fait circuler une pétition.

Nous les soutenons car nous estimons qu'un projet d'intérêt général dont pourraient bénéficier, en particulier nos enfants, devrait être soutenu par l'ensemble de la population, en dehors de toute posture partisane.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**



BONJOUR LES BÉBÉS !

Naim ADERHOUI	01/06/2023
Morgan GUILLEMOT	13/06/2023
Rébecca COLOMBO	18/06/2023
Hermine D'HARCOURT	20/06/2023

VIVE LES MARIÉS !

Sarah ARCOS & Cédric FAURE	10/06/2023
Maylee DELAPORTE-VEYNE & Teddy GRANDJEAN	15/06/2023
Annie HERBAUX & Nicolas TROJANI	17/06/2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Daniel GUERQUIN	22/05/2023	74 ans
Francis GILLET	28/05/2023	90 ans
Joelle GRANDJEAN	06/06/2023	66 ans
Jean-Marie JÉGOU	13/06/2023	65 ans
Monique CARIOT née PEYRECAVE	15/06/2023	98 ans

| NOS JOIES, NOS PEINES..

PERMANENCE des élus

Les élus de la majorité municipale tiennent une permanence à la mairie annexe du Pin Rolland (locaux de l'Agence Postale Communale), **chaque deuxième samedi du mois**, de 10h à 12h, sauf au mois d'août.

Venez les y rencontrer, ils seront heureux de vous accueillir pour échanger, vous informer et répondre à toutes vos questions.

PROCHAINE PERMANENCE, SAMEDI 8 JUILLET 2023.

Vous êtes artisan-créateur, professionnel ou non, faites-vous connaître auprès du service Vie de la Cité (vielite@ville-saintmandrier.fr) en précisant vos nom, prénom, nom de société le cas échéant, le type de fabrication ou création ainsi qu'un numéro de téléphone et votre adresse mail.



PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : sobitz@ville-saintmandrier.fr

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations, Patrick Leconte
Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA 83110 SANARY-S/MER

Un projet de MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES à Saint-Mandrier

Saint-Mandrier est une commune très attachée à offrir le meilleur à ses jeunes administrés : un foyer des jeunes, un centre aéré, deux crèches associatives, une crèche militaire et des assistantes maternelles très actives. Malgré ces efforts, la demande est toujours forte en matière d'infrastructures de garde d'enfants. Nos assistantes maternelles se retrouvent en extérieur, faute de relais possible sur la commune (conditions non réunies au regard de l'effectif), ou organisent des activités intergénérationnelles avec la maison de retraite Korian...

Aujourd'hui, quatre d'entre elles envisagent d'aller encore plus loin et de vivre une expérience nouvelle dans le cadre de la création d'une MAM (Maison d'assistantes maternelles).

Ce projet est, bien entendu, soutenu à 100% par la municipalité. La difficulté réside dans la recherche d'un local à louer, adapté à cette activité, à savoir, un rez-de-villa ou rez-de-jardin d'une superficie habitable minimum de 100 m² et 3 chambres, à budget raisonnable...

Alors, si vous avez des propositions sérieuses à leur faire, n'hésitez pas à contacter **Mme Labrousse Kypraios, conseillère municipale déléguée à la petite enfance au 06.73.371.372**, ou par mail : **slabrousse@ville-saintmandrier.fr**

SENIORS et CANICULE

L'été est une période difficile pour les personnes âgées et/ou fragiles. Conformément aux instructions ministérielles, Saint-Mandrier a mis en place un registre des personnes vulnérables, géré par le CCAS.

Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur ce registre, n'hésitez pas à le faire dès à présent, en téléphonant au 04.94.11.24.56.

En cas de canicule, la Préfecture du Var déclenche un plan de vigilance définissant un des quatre niveaux d'alerte (vert-jaune-orange-rouge).

Selon la criticité de la situation, le CCAS se mobilise pour appeler toutes ces personnes à un rythme bi-mensuel ou hebdomadaire.

Bon été à tous.



Véronique **VIENOT**
Adjointe au Maire chargée des affaires sociales et des personnes âgées

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune :

- accompagner pour l'attribution de l'aide sociale légale ;
- dispenser l'aide sociale facultative.

Le CCAS est présidé de droit par le Maire et comprend une vice-présidence assurée par Madame Véronique VIENOT, adjointe au maire chargée des affaires sociales et des personnes âgées, et par monsieur le directeur général des services : M. Claude PRIOL.

L'équipe est composée d'une assistante sociale, Mme Marie-Christine MAURE, d'une secrétaire, Mme Viviane CALONE, et d'une animatrice du Foyer des Anciens, Mme Cidalia PERROT.

Elle adapte le niveau de réponse en fonction des besoins identifiés (prévention de l'isolement, rupture sociale et des droits).

Notre mission première est d'accueillir le public et de tenter d'apporter une solution à ses problèmes avec les moyens dont nous disposons. Rendre autonome est l'essence même du service social.

Pour son fonctionnement, le CCAS perçoit une subvention annuelle de la commune. Ajoutée au service du logement et son guichet enregistreur, le CCAS et ses partenariats permettent d'avoir des permanences au service des Mandréens.

Tous les échanges sont, bien sûr, encadrés par le secret professionnel.

Véronique **VIENOT**
Adjointe au Maire chargée des affaires sociales



Nos seniors en sortie à balaguier.



Nos seniors en sortie à balaguier.



Nos seniors et le Loto.



Nos seniors fêtent le printemps. À partir de 70 ans venez participer aux repas organisés par le CCAS.

Les ASSOCIATIONS et les JEUNES

Au Centre d'Accueil de Loisirs, les bénévoles sont intervenus :

Le 18 janvier : Lou Cabanoun dou Pescadou

Afin de faire découvrir le milieu de la pêche, des matériels et ustensiles utilisés par le passé. Focus sur la présentation de la posidonie et l'importance de la préserver.



Le 25 janvier : La Respélido

Afin de présenter le groupe folklorique provençal, ses costumes, sa musique et l'esprit "des danses d'autrefois en Provence". Les enfants ont appris une chorégraphie sur une musique provençale.



Le 1^{er} février : Pointus et Patrimoine

À l'aide de photos anciennes et de divers documents, l'APP a appris aux enfants les noms des différentes embarcations utilisées hier et aujourd'hui dans notre port (les tartanes, les pointus...). Les participants ont découvert le patrimoine maritime et comment le conserver en respectant nos traditions.



Ainsi que nous l'avions précédemment évoqué, nous revenons sur la participation de nos associations aux activités éducatives et ludiques du « Foyer des jeunes » et du « Centre Aéré ». (CLSH).

Initié depuis bientôt deux ans, ce projet a pour but de faire interagir les associations mandréennes avec les jeunes générations. Sous la houlette des responsables des structures et des bénévoles d'associations, les enfants participent à des activités nouvelles, découvrent le patrimoine de notre presqu'île et rencontrent de nouveaux visages.

D'autres associations vont se joindre à nous dans cette belle aventure. Lors du prochain forum qui leur est dédié, et qui se déroule traditionnellement en

septembre, nous consacrerons un espace à ces diverses rencontres. Vous y serez les bienvenus pour les découvrir plus en détail.

Nous tenons ici à remercier tous les bénévoles de ces associations qui, par ces actions, permettent aux jeunes Mandréens de découvrir des activités propres à notre presqu'île et de participer ainsi à des rencontres intergénérationnelles. Plus que jamais, les associations participent à la vie de notre commune et méritent notre soutien.

Sachant que tout cela relève du domaine du bénévolat, nous adressons un grand merci à tous, sans oublier nos éducateurs !

Le 8 février : Les Boulomanes du Creux Saint Georges

Les Boulomanes ont présenté ce jeu qui n'en est plus tout à fait un, grâce à des activités ludiques adaptées à ce jeune public (exemple, le jeu du Morpion). On joue, certes, mais la pétanque est également un sport avec des concours de haut niveau.



Le 15 mars : Le Cabanon Mandréen

Le Cabanon Mandréen a fait découvrir aux enfants ce groupe folklorique au travers de différents styles musicaux, et de plusieurs instruments (guitares sèche et électrique, trompette,...). Les intervenants ont initié les enfants aux différents sons et instruments à l'aide de quizz et autres supports.

Le 22 mars : Le Tennis club de Saint-Mandrier

Il a permis aux enfants de découvrir les différentes techniques de la pratique du tennis avec une monitrice. Grâce à des jeux ludiques, sur un cours réservé à cette occasion, elle a su capter un jeune public très motivé.



Le 29 mars : Les Pescadous du Creux Saint Georges

Les enfants ont pu découvrir le milieu maritime qui nous entoure et ce qui fait la beauté de ce métier de pêcheurs cher aux Mandréens. Les explications adaptées et compréhensibles, ont suscité bien des curiosités. La visite d'un bateau de pêche a clôturé cette activité de façon ludique et intéressante.



Le 7 juin : La Fédération Cavalas

Sur la base d'un film historique, les enfants ont découvert le village des années 50 à 70, mais également ce qu'était le métier de "Piadier" aujourd'hui disparu. Tout au long du film les "anciens du village" ont été "racontés" ainsi que leur métier.



Le 24 mai : Les Francs Joueurs



Filles et garçons ont pu apprécier les différentes façons d'aborder ce sport nautique de manière ludique et sur terre. En effet, l'intervenant avait fabriqué des chariots à roulettes afin de reproduire "les tintaines" (plateau qui prolonge le bateau de joutes et sur lequel se tiennent les joueurs). Les enfants ont pu utiliser les accessoires nécessaires à une belle « passe » (plastron en bois, témoin et lance).



Le 14 juin : Matavaa Nui

Les enfants ont pu appréhender les us et coutumes des îles du pacifique à travers l'initiation à la danse folklorique polynésienne et les instruments de musique traditionnelle.



Le 31 mai : Le Judo/Aïkido Club

Sur le Tatami du dojo "Georges Esposito", les enfants de 6 à 10 ans ont été initiés à cet art martial qui met en avant le respect d'autrui et la maîtrise de soi. Échauffement, exercices d'appréhension des chutes et démonstration de mouvements ont permis de faire découvrir ce sport à un jeune public très attentionné.



En parallèle, avec le foyer des jeunes, L'ANSM continue de proposer des sorties en mer afin de faire découvrir notre environnement maritime grâce à la conduite de beaux voiliers. Une chance inespérée pour ces jeunes.

Les sorties en mer avec pique-niques à bord rencontrent un franc succès auprès de nos adolescents. Elles se font sur un, voire sur deux voiliers. Ici se sont presque une dizaine de sorties qui ont été faites depuis 2 ans.

Aux vacances de Pâques, une première aventure maritime a déjà eu lieu. Plusieurs autres sont prévues pour cette année.



Annie **ESPOSITO**
1ère Adjointe au Maire

Espaces VERTS Espaces NATURELS Espaces REMARQUABLES

Devant les remarques enregistrées concernant le site renaturé de la Coudoulière, il est nécessaire de préciser qu'en aucun cas la renaturation n'a eu pour objectif de créer un espace vert de type urbain comme nous en voyons au centre-ville, mais un espace naturel situé dans un espace classé remarquable administrativement.

Dans cet espace naturel, nous ne trouverons aucun rosiers, canas, géraniums, lavandes, palmiers... mais plutôt des espèces qui poussent naturellement dans notre région et en particulier, en bord de mer, en arrière plage.

Mais laissons le Conservatoire du Littoral, qui a conçu cet espace, en la personne de M. BARETY en charge du site, nous décrire les espèces qui ont été plantées, et la manière de l'entretenir.

Le projet a été imaginé pour replacer cet espace artificialisé dans une trajectoire d'espace naturel. Cette dynamique permettra de retrouver la biodiversité et les paysages d'un fond de baie caractérisés des criques littorales de la presqu'île de Saint-Mandrier. De même, les travaux réalisés amènent à changer notre rapport à ce site et fait reculer la place de la voiture en situation retro-littorale.

Enfin, accessoirement, ce projet a permis de "désimperméabiliser" plusieurs dizaine de m² en retirant les couches de différents revêtements de sol qui constituaient les anciens terrains de tennis désaffectés et l'ancien parking en front de mer. A propos de la palette végétale employée pour revégétaliser les espaces littoraux, il a été choisi d'employer des espèces méditerranéennes, résistantes en ambiance maritime (halophiles ou halo résistantes), capables de reconstituer un couvert végétal dense, principal acteur du maintien des sols et d'une atmosphère plus fraîche.

On retrouve principalement :

- **Pour les espèces herbacée et arbustives** : la cinéraire maritime, le Pistachier-lentisque, le philaire à feuille étroite, la lavatère, l'Elytrite (sorte de graminée locale), la Luzerne maritime, etc...
- **Pour les espèces arborées** : les Tamaris, des sujets de Pin Pignon (pour l'ombre), du Genévrier de phœnicie, ...

Ces différents espaces reconstitués ne seront pas "jardinés" taillés et maîtrisés comme dans les espaces verts urbains, mais plutôt "accompagnés" dans leur dynamique naturelle avec un minimum d'intervention. Ainsi, la majeure partie des espèces annuelles spontanées seront conservées (chardons, lavatère, sporobole, pissenlis, ...), seules certaines espèces caractérisées d'exotiques seront retirées et évacuées du site (palmier Wachigtonia, herbe de la Pampa, figue de barbarie, etc.).

En revanche, certains secteurs de cheminements ou de stationnement du public (zone du théâtre de verdure) seront fauchés afin de garantir et conserver la pelouse naturelle qui reprend ses droits. Enfin, l'ensemble du site sera suivi, surveillé, nettoyé des éventuels déchets dans le but de garantir que l'accueil du public n'ait pas d'incidence négative sur les écosystèmes en place.

Vous noterez qu'en cours de chantier, un ancien édifice militaire (cuve anti aérienne) a été découvert et intégré dans le schéma de mise en valeur du site (réalisation d'un belvédère en corniche surplombant la côte de Coudoulets).

Ce site fait l'objet d'une extension de la convention de gestion de l'Ermitage, et sera transmis à la commune qui en assurera désormais la gestion.

Gageons que les Mandréens apprécierons de retrouver une plage naturelle...

Richard BARETY
Conservatoire du Littoral
Gilles VINCENT
Maire,



Plage de la coudoulière



Cinéraire



Lavatère



Genévrier phœnicie



Pistachier lentisque

SPECTACLE des élèves de l'école maternelle l'Orée du Bois

Mardi 23 mai 2023, les élèves de l'école maternelle ont donné une représentation de danses. Ce spectacle, d'une trentaine de minutes, était composé d'une danse pour la classe des petits moyens de Caroline et Nathalie, d'une autre pour la classe des moyens grands de Nelly et Karine ainsi que de 2 danses communes aux deux classes. Les élèves ont évolué sur différentes chansons du répertoire de Jean-Jacques Goldman.

L'équipe de la maternelle remercie chaleureusement Séverine Pizot, maman d'élève du groupe scolaire et professeure de danse et de fitness au "STUDIO S" à la Seyne-sur-Mer. Elle est intervenue tous les lundis matin à l'école depuis le mois de janvier, bénévolement, pour chorégrapier et apprendre aux élèves les différentes danses.

En tant que directrice, je remercie les élèves pour leur travail, les familles d'être venues aussi nombreuses à la représentation et la mairie pour le prêt de matériel qui a permis de mettre en place un bon décor de spectacle. Je remercie enfin mes collègues pour leur implication auprès des enfants tout au long de l'année.

Pour l'équipe de la maternelle
l'Orée du bois, Caroline LAINÉ



Permis PIÉTON Permis VÉLO

LE PERMIS PIÉTON

6 juin, journée importante pour les 23 élèves de CE2 de Mme Leuliette de l'élémentaire Louis Clément. Ils viennent tous de réussir leur permis piéton sous la houlette de Mathilde et Johan, policiers municipaux.

L'examen s'est déroulé en deux parties, pratique et théorie, afin de les initier aux bons comportements sur la chaussée, les trottoirs ou accotements, à repérer les dangers et ainsi leur permettre de se déplacer à pied, en toute sécurité.

Mathilde et Johan ont été spécialement formés à Marseille pendant 3 jours pour recevoir leur habilitation à faire passer les permis piéton et vélo, à l'aide, notamment, du logiciel Tom et Lila.

LE PERMIS VÉLO

C'est le 15 juin qu'après quelques questions et mises en situation, les CM2 de Mme Mattone le matin et ceux de Mme De Corte l'après-midi, ont passé l'épreuve pratique du permis vélo sur l'ancien stade du village aménagé en piste cyclable pour l'occasion. Remise des prix fixée au 4 juillet.

12 séances sont prévues au cours du cycle primaire pour chaque écolier et à entendre les réactions sur la piste "Trop bien le permis vélo" et voir les mines réjouies et concentrées des apprentis cyclistes, nul doute que cette action fera le bonheur de tous les écoliers dans les années à venir.



Les CE2 de Mme Leuliette - Ecole élémentaire Louis Clément



Remise des diplômes sous les applaudissements.



Les CM2 de Mme Mattone lors de l'épreuve pratique du permis vélo.



Même la police nationale a participé à l'épreuve !

Il est interdit de nourrir les PIGEONS

En France, nourrir les animaux sauvages, notamment les pigeons, est interdit. Cette mesure s'explique par deux raisons :

- le surpeuplement de pigeons provoque des nuisances dans les espaces urbains : bruits, dépôts de fientes, dégradations d'immeubles ;
- les pigeons peuvent transmettre des maladies aux animaux de compagnie, voire aux humains.

Ainsi, il relève des pouvoirs de police du maire de l'article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales : « Le soin d'obvier ou de remédier aux événements fâcheux qui pourraient être occasionnés par la divagation des animaux malfaisants ou féroces ».

À ce titre, le Règlement Départemental Sanitaire (RSD) du Var dispose également :

- **Article 26** : « Il est de même interdit d'attirer systématiquement ou de façon habituelle des animaux, notamment les pigeons et les chats, quand cette pratique est une cause d'insalubrité ou de gêne pour le voisinage » ;
- **Article 120** : « Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages, ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme et des animaux par une maladie transmissible ».

Toute personne prise en train de nourrir des pigeons encourt une **contravention de 3^{ème} classe dont l'amende forfaitaire s'élève à 68 €**, pouvant être majorée à 180 €. Cette amende peut même monter à 450 € si elle est prononcée par décision de justice, et non par un agent des forces de l'ordre.



Il relève ainsi de la responsabilité de tous les citoyens de lutter contre la prolifération des pigeons qui peuvent être vecteur de maladies (maladie de Newcastle, cryptococcose, asthme allergique, ornithose).

Essor ÉCONOMIQUE

PÉDICURE / PODOLOGUE

Après 17 années d'exercice de la pédicurie podologie à Bandol, Faustine Rossi Fontana a souhaité s'installer sur notre presqu'île de charme où il fait bon vivre mais aussi travailler.



C'est avec un grand plaisir qu'elle s'est installée dans ce joli cabinet sur le port, au 12 place des Résistants, immeuble Le Saint Pierre, au premier étage (avec ascenseur).

Elle accueille ses patients les lundis, mardis, jeudis, et vendredis. La prise de rendez-vous se fait au 06 11 96 28 99 ou sur doctolib.

ÉCOLE DE PLONGÉE PADI NETHUNS DIVING

Après de nombreuses saisons à parcourir le monde pour le travail ou le plaisir, de l'Asie aux Caraïbes, de la Mer Rouge aux lacs gelés des Alpes, en passant par la Mer Égée et la Mer des Baléares, Anne et Guillermo, moniteur diplômé d'État et instructeur PADI, ont choisi de jeter l'ancre dans le port de Saint-Mandrier-sur-Mer pour vous partager leur passion. Leur école de plongée PADI, Nethuns Diving, vous accompagne tout au long de votre vie de plongeur. En couple, entre amis ou en famille, du débutant au plongeur confirmé, dès l'âge de 8 ans, elle s'adapte à vos envies.

Vous souhaitez être un plongeur autonome, améliorer votre technique ou devenir un professionnel de la plongée sous-marine ? Nethuns Diving a la formation qui vous correspond ! De l'Open Water Diver au Divemaster, en passant par les formations de spécialité, ils vous accompagneront vers la réussite. Ils appliquent rigoureusement les standards PADI pour vous assurer le meilleur suivi pédagogique en toute sécurité. Rejoignez leur équipe expérimentée et passionnée pour une aventure sous-marine inoubliable, sur des sites de plongée variés de l'archipel des Embiez à Port-Cros, équipez d'un matériel haut de gamme.

Vous ne voulez pas plonger, mais souhaitez accompagner vos proches pour partager cette journée ? C'est tout à fait possible avec la formule snorkeling à un tarif préférentiel. Les parents peuvent également confier leurs enfants pour des baptêmes ou formations.

Vous embarquerez à bord du Silenus, un Guy Couach 1200 Fly de 12 mètres, entièrement repensé pour la pratique de la plongée. Vous aurez à votre disposition un vestiaire pour vous changer et déposer vos effets personnels, une salle de bain avec w.c. électriques et douche chaude, ainsi qu'un carré disposant de canapés confortables pour écouter le briefing ou réviser vos cours théoriques. Prêt à plonger ? Vous vous équiperez sur le pont arrière protégé du vent et du soleil puis vous vous mettez à l'eau depuis la plateforme. Enfin, vous partagerez un repas avec une vue imprenable depuis le flybridge et vous vous relaxerez sur le sundeck à l'avant du bateau. Leur partenariat avec le traiteur La Baie des Anges vous garantira un déjeuner copieux et savoureux pour reprendre des forces avant votre deuxième plongée.

Situé en panne H, Nethuns Diving vous accueille du lundi au samedi, pour des excursions à la journée de 9 h à 16 h, de 2 à 8 personnes.

<https://nethuns-diving.fr> - 07.63.47.71.26 - contact@nethuns-diving.fr

Le mot de l'OPPOSITION

Lors du dernier conseil municipal de mai, le maire a été autorisé à signer le contrat de mixité sociale conclu entre la commune et l'État. Ce contrat, qui s'inscrit dans la déclinaison des lois SRU, Duflot et 3DS, est d'abord un contrat d'engagement de moyens qui vise à préciser les outils qui seront mobilisés par les acteurs locaux (maires, préfets, bailleurs sociaux...) en faveur du développement du logement social sur une commune déficitaire, c'est-à-dire n'ayant pas atteint le quota de 25% requis de logements sociaux dans son parc d'habitations principales. Mais il est également un outil juridique permettant d'aménager les objectifs de rattrapage avec différentes possibilités de modulation.

Nous ne reviendrons pas sur la loi SRU, essentiellement son article 55 sur le quota de logements sociaux, modèle de technocratie, comme la France est capable d'en produire, qui finit par faire perdre de vue les objectifs louables et indispensables recherchés, notamment parvenir à plus de solidarité et s'inscrire dans une perspective de développement durable. Article 55 qui est si souvent décrié, à droite comme à gauche, mais qui est tout aussi régulièrement confortée, à gauche comme à droite, par les lois suivantes.

Le débat n'est pas pour nous de savoir si la loi est juste ou injuste mais de connaître la manière dont la commune va satisfaire à ses obligations.

Le maire, dans le Mandréen de mars 2023 page 3, a essayé d'éclairer les citoyens sur cette situation et a présenté un tableau de différentes programmations tout en annonçant la mise en place d'un contrat de mixité sociale. Mais il est vrai qu'entre les objectifs de la loi SRU pour 2020-2022 ou 2023-2025, à 50% ou à 100%, et ceux de la loi 3DS avec ou sans CMS à 25% ou à 33%, tels qu'ils ont été présentés, nombreux sont ceux qui, comme nous, ont dû recourir à un peu d'aspirine. Mais, après tout, ce n'était qu'un exercice de vulgarisation et il est difficile de résumer en 20 lignes un dispositif aussi complexe. D'autant que le contrat de mixité sociale annoncé, et faisant l'objet d'un guide de réalisation élaboré par le ministère du logement en décembre 2022, sera là pour indiquer la réalité des objectifs et les moyens pour y parvenir (action foncière, urbanisme réglementaire, soutien financier...) tout en tenant compte de l'analyse de ce qui a déjà été réalisé. C'est en quelque sorte une feuille de route qui lie tous les signataires du contrat, au premier rang desquels la commune. Nous ne pouvons que nous réjouir d'une telle démarche et nous applaudissons des deux mains à la conclusion du contrat de mixité sociale pour Saint-Mandrier qui permet d'avoir une vision globale de la situation. C'est donc une excellente nouvelle de savoir que le conseil municipal a autorisé le maire à le signer.

Oui mais... il y a juste un petit détail ; le contrat de mixité sociale de Saint-Mandrier n'existe pas et il n'a pas été rédigé. Y aurait-il un problème ?

En attendant nous vous souhaitons un très bel été.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

La Tribune de la MAJORITÉ

Les déchets au sol

Malgré toutes nos initiatives et les actions collectives souvent accompagnées par la Métropole, des associations, le Sittomat et les citoyens pour ramasser, trier, sensibiliser à cette cause, nous pouvons encore trop souvent constater la présence des déchets au sol.

Les déchets jetés ou laissés au sol tels que les masques, les emballages alimentaires et les mégots sont une source importante de pollution. En plus d'être néfastes pour l'environnement, ils représentent un risque pour notre sécurité.

Ne pas mettre ses déchets dans une poubelle, ou un objet qui se recycle dans un bac approprié, a des répercussions sur notre milieu de vie et notre environnement.

Au-delà de notre presqu'île de charme qui se retrouve agressée, c'est notre qualité de vie et celle des générations futures qui sont impactées par ces actes d'incivilité.

La majorité des déchets provient d'aliments et de boissons consommés sur un instant. Lorsqu'il n'est pas recyclé, le plastique qui compose les gobelets, les bouteilles, les sacs de collation et les emballages de repas peut prendre jusqu'à 500 ans pour se décomposer.

Choisissez des produits avec des contenants réutilisables ou alors, rapportez vos emballages à la maison pour trier vos déchets en les déposant dans les bacs de recyclage ou de compost au lieu de faire déborder à foison les poubelles publiques qui seront vidées et éparpillées la nuit venant par nos gabians.

Les beaux jours arrivant, pour profiter au mieux de ce que nous offre notre presqu'île de charme, il est important de se respecter en prenant la décision de réfléchir avant de jeter ou de répandre des déchets autour de poubelles souvent débordantes.

Plus récemment, depuis la Covid-19, les masques apparaissent sur les trottoirs, les plages et au fond de la mer. Là encore, notre grande bleue ne doit pas servir d'écrin pour cacher nos déchets.

Les mégots représentent un des plus grands pollueurs que nous comptons en grand nombre sur nos terrains de pétanque. Le mégot est aussi le

principal pyromane jeté par l'homme après l'homme lui-même. Un seul mégot, si petit soit-il, est en partie composé de plastique et contient jusqu'à 7000 produits chimiques : une fois au sol, il prendra environ 10 ans pour se décomposer. Emporté par la pluie jusqu'aux égouts, jusqu'à la mer ou même dans un cours d'eau, il polluera jusqu'à 500 litres d'eau.

Pourquoi risquons-nous des incendies avec un simple mégot ? La terre noire et le paillis sont composés de tourbe, de mousse et de copeaux combustibles qui contiennent aussi des engrais chimiques. Lorsque ces matières sont mises en contact avec une source de chaleur telle qu'un mégot, elles peuvent prendre feu. Cette situation est d'autant plus dangereuse car il peut s'écouler jusqu'à 4 ou 5 heures entre le moment où une cigarette est écrasée et l'apparition des premières flammes. Les mégots jetés au sol sont la cause de 30 % des départs de feux constatés dans les Bouches-du-Rhône.

Notre commune et les équipes d'élus qui se sont succédé depuis plusieurs décennies se sont toujours démenées pour créer et suivre des actions de sensibilisation et des actions de ramassage avec les écoles et les citoyens volontaires.

Il faut redoubler notre vigilance et continuer ce long chemin de prise de conscience collective pour le bien de notre santé et celle de nos enfants.

Dans cette tribune, nous ne parlerons pas de nos opposants, leurs colistiers, et leurs amis qui sont sûrement en train de combattre par idéologie un projet d'intérêt général au service de nos enfants et de la culture très attendu par les Mandréens.

Ensemble protégeons notre presqu'île de charme.

Rémi **CAILLEUX**
Conseillé municipal

Pour l'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier,
de Marégau à Cépet

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : Gilles VINCENT 2020-2026/
Union Pour Saint-Mandrier de Marégau à Cépet.FB : Gilles-Vincent-2020-
2026-Union-Pour-Saint-Mandrier-De-Marégau-à-Cépet

Droit de RÉPONSE au mot de l'opposition de mai dernier.

Budget 2023, les élus de l'opposition savent-ils compter ?

Ces derniers reprocheraient-il à notre majorité de bien gérer notre commune depuis des années et d'avoir dernièrement fait face aux hausses importantes de ces derniers mois dues à l'augmentation du coût des énergies, de la revalorisation du point d'indices des salaires des fonctionnaires et du coût des nouvelles réglementations concernant la restauration scolaire ?

Ces augmentations, toutes imprévisibles, ne dépendent pas de notre municipalité.

Mais, ne dit-on pas que : « *gérer, c'est prévoir* » ? Et c'est bien ce que nous avons fait en tant qu'élus responsables et nous l'assumons. Comme, par exemple, la mise en place d'une équipe supplémentaire à la Police Municipale pour effectuer des rondes de nuit afin de faire cesser les incivilités. Et je crois pouvoir dire que les Mandréens ont bien compris depuis des années que la municipalité ne transformait pas les impôts perçus en « magot, cagnotte, butin ».

Il suffit pour cela de se rappeler de tout ce que nous avons réalisé depuis que nous sommes élus. Mais, il est vrai que M. LE PEN ne le sait pas puisqu'il vient d'arriver sur notre commune dans laquelle, d'ailleurs, il ne vit pas.

Je prends acte que les élus de l'opposition n'ont, une nouvelle fois, pas voté le budget. Mais nous en avons l'habitude et nous réaliserons sans eux puisqu'ils ont décidé de s'opposer au lieu de participer.

Enfin, dire « *qu'il n'est pas acceptable que nous ne nous engagions pas dans le projet de maison de santé* » c'est démontrer que ces élus ne sont pas au courant de ce dossier, à moins qu'ils ne se servent de ce projet justement pour faire de la politique.

En effet, lors du conseil municipal du 6 avril, j'ai tenu déjà à répondre à ces accusations mensongères car, depuis 2 ans, preuves à l'appui, nous avons fait des propositions multiples à

l'association des professionnels de santé.

Dernièrement encore, nous avons proposé une implantation de cette maison de santé dans un futur projet de résidence sénatoriale qui apparemment a été qualifié d'intéressant par la secrétaire de l'association.

Aujourd'hui, nous investiguons pour trouver une solution temporaire dans l'attente de la construction de cette résidence.

Pour reprendre les propos des élus d'opposition, cette maison de santé « ne doit pas constituer un enjeu politique ». Or les écrits et les propos tenus d'une part par M. LE PEN, tête de liste de La Vague Mandréenne et par certains professionnels de santé, colistiers de cette liste aux municipales m'interrogent sur la réelle volonté de faire avancer ce projet. L'avenir nous le dira !

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

ASSOCIATIONS - JEUNESSE - SPORTS - LOISIRS

USSM Basket

2 jeunes de notre école de Basket, Enzo et Wessime, ont participé aux finales départementales du "Challenge PANIERS D'OR" le lundi 8 mai à Hyères, consistant à faire un parcours chronométré et des tirs aux paniers chronométrés qui permettent de gagner des points.

Ils ont réalisé une très belle prestation et ont fièrement porté les couleurs de l'USSM Basket. Ils étaient soutenus par le président du club, Martial Ancelin, et tous leurs collègues de l'école de Basket du club.

Martial ANCELIN



Le CLUB DE BRIDGE de Saint-Mandrier à l'Honneur !

A Saint-Cloud, dans les Hauts de Seine, deux membres du club terminent troisièmes sur le podium en finale du championnat de France du tournoi Senior open, fin avril 2023 (catégorie Honneur, regroupant tous les joueurs seniors français classés en deuxième série).

Après des épreuves de qualification à Saint-Cyr, La Ciotat et 2 fois à Aix, Claude Cavailler et Christian Dozol montent à Paris pour représenter la région PACA et affronter les qualifiés des autres régions. Après 3 manches de 24 donnes, ils se classent troisièmes sur 60 participants.

Venez les rencontrer toute l'année dans notre sympathique club de 85 membres qui organise des tournois le mardi et le jeudi après-midi ainsi que le vendredi soir, salle Arbouses à Pin Rolland.

Avec une cotisation annuelle de 25 euros, vous pourrez bénéficier de cours gratuits de tous niveaux (initiation à compétition) et jouer les tournois, dans la bonne humeur et la courtoisie, autant que vous le voulez.

Pour plus d'informations, consultez le site internet du club : bridgestmandrier.fr



L'école de danse PRESQU'UNE ÉTOILE et l'USSM Football en partenariat !

Jeudi 18 mai, l'USSM Football a organisé un tournoi national de foot.

Lors de la remise des prix, les belles danseuses de l'école de danse Presqu'une Étoile (école implantée au village et sur Pin Rolland) ont fait leur show de Pom-pom girls ! Elles ont été très appréciées et applaudies par les nombreux supporters présents à cet événement.



Ces deux associations s'impliquent dans la vie du village et offrent à nos enfants de merveilleux moments de partage. Nos danseuses ont déjà hâte d'un prochain rendez-vous sur le terrain.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont permis de mettre ce partenariat en place !

L'école de danse Presqu'une Étoile reste ouverte à toute proposition, pour danser ou défiler lors des événements du village.

L'EDPE est sur sa dernière ligne droite de la saison. Elle se produira sur la scène de l'espace Malraux à Six-Fours-les-Plages, le 25 juin. Vous pouvez réserver vos places sur internet.

Contactez-nous au 06.20.12.57.98 pour plus d'informations.

FIGURES DU VILLAGE de juillet 2023.

Les figures du village vous donnent rendez-vous le samedi 1^{er} juillet 2023 à 12h30, à l'occasion de la fête de la Saint-Pierre, sous le kiosque de la place des Résistants, pour la découverte de la photographie qui mettra en lumière "les pêcheurs", avec Jean AJELLO et René MARETTO et Nicolas BLANC et David GIOVANNETTI !

Vous pourrez retrouver leur photo durant tout un mois sous le kiosque ou sur notre page Facebook Fédération Cavalas.

Sur la photo d'illustration ci-contre, vous pouvez voir "les gérants du camping" avec, sur la photo en noir et blanc, Lyne RICHARD (Lucette Henriette DAVIN) (1932-2003), la petite fille au centre est Sophie REINAUD-SILVESTRI et l'homme à droite, Robert Sanna.

Sur la photo en couleur, Philippe Macé-Molinari né le 10 Octobre 1967, la petite fille au centre est Aria MICHAEL et à droite, l'épouse de Philippe, Corinne Macé-Molinari.



Les gérants du camping - Figures du Village, juin 2023

La FEDERATION CAVALAS

Le lien ARMÉES - JEUNESSE récompensé

La Commission Armée Jeunesse a décerné le Prix Armée et Enseignement 2023 au Pôle Écoles Méditerranée (PEM) lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'École Militaire à Paris le mercredi 24 mai 2023.

Ce prix récompense le dispositif Collège Défense mis en place depuis 2021 avec le Collège de Saint-Mandrier. Rappelons que ce partenariat PEM/Collège Louis Clément, permet à l'ensemble des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, de découvrir l'unité et la Marine autour de thématiques en lien avec le projet d'établissement telles que le développement durable, le patrimoine, la citoyenneté – défense et la découverte du monde professionnel.

C'est donc dans ce cadre partenarial que les élèves du Collège Louis Clément ont eu l'honneur de participer à la production d'un film promotionnel pour le PEM, production qui a été récompensée à l'échelon national.



Collège Louis Clément : labellisé niveau 1 sur le thème de l'égalité fille-garçon

Le Collège Louis Clément, par ses actions ponctuelles et quotidiennes, essaye de contribuer à l'éducation à la citoyenneté de ses élèves et faire d'eux de futurs adultes engagés et responsables.

L'axe égalité filles-garçons est en plein développement au sein du collège, des actions ont été menées depuis deux ans (production de courts-métrages, réalisation d'affiches et de chorégraphies...), avec la coopération de différents membres du personnel du collège (enseignants, administration, Vie scolaire...), de nombreux élèves, et en partenariat avec diverses associations. Le nombre important de délégués égalité filles-garçons au sein de notre établissement, leur enthousiasme et leur motivation, vont dans le sens d'une volonté collective de travailler sur le sujet.

Aussi, cette labellisation de niveau 1 participe à cette volonté, ce dynamisme et cet engagement quotidien de notre collège.



3^{ème} Prix du Concours CGénial académique pour des élèves du collège Louis Clément

Avec leur projet Astro's Cool, une exposition ludique et interactive mêlant astronomie, physique et sport, les élèves du club physique du Collège de Saint-Mandrier ont remporté le 3^e Prix du Concours CGénial académique. Accompagnés par leur professeur d'espagnol, les élèves ont traduit des posters du projet « Astrolympics » en collaboration avec le laboratoire X-Ray Chandra de la NASA. En sciences physiques, ils ont mis en œuvre des expériences illustrant les grandeurs physiques présentées sur les posters, ont imaginé des activités sportives liées et proposent un voyage en réalité virtuelle à travers le cosmos.

Les élèves devraient présenter et animer leur exposition dans le cadre de la Fête de la Science en octobre au village des sciences de la Seyne-sur-mer.



ÉCOLE DE DANSE de Saint-Mandrier

Après une saison 2023 bien remplie entre les stages, les concours et nos deux spectacles, c'est avec grand plaisir que nous vous retrouverons le 5 septembre prochain pour une nouvelle année.

Nous vous proposerons des cours de danse Classique, Modern-Jazz, Street Dance, Hip-Hop, Salsa-Bachata, Pilates et Yoga.

Des cours d'essais vous seront offerts afin que vous puissiez tester toutes les disciplines qui vous intéresseraient.

A très vite pour partager cette belle passion de la danse avec nos professeurs : Margaux Laurence, Angélique Pialat, Manon Antonelli, Charley Carnasciali, Chrystelle Rios, Carine Chaudy et Antonia Rossi.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question, au 06.15.87.24.15 ou 06.24.75.44.17.

Inscriptions salle de danse jeudi 31 août et vendredi 1er septembre de 17h à 19h puis, aux horaires des cours du mardi au vendredi.

DONNEZ VOTRE SANG avec l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Saint-Mandrier sur Mer

Les prochaines collectes :

- Vendredi 28 juillet, salles Arbouses et Myrte
- Vendredi 11 août, salle des Fêtes Marc Baron
- Vendredi 1er décembre, salle des Fêtes Marc Baron



Pour venir à la collecte, il ne faut pas être à jeun. Apportez votre pièce d'identité. Vous pouvez vérifier votre éligibilité sur dondesang.efs.sante.fr.

Prise de rendez-vous sur : www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr et si vous ne pouvez pas venir, pensez à annuler votre créneau pour le libérer.

Pour contacter les donneurs de sang bénévoles : adsb83430@gmail.com



AGENDA Juillet

Ven. 30 juin au dim. 2 juillet

FETE DE LA SAINT PIERRE
Programme disponible aux différents points d'accueil de la ville.

CONCERT DE LA SAINT PIERRE
vendredi à 21h, Domaine de l'Ermitage.

MOULADE, samedi à 19h, place des Résistants. *Points et Patrimoine.*

DELICES DES PECHEURS, dimanche à 12h30, place des Résistants. *Pied d'homme.*

JOUTES, dimanche 8h-18h, Pointe des Blaqueurs. *Les Francs Joueurs.*

Mardi 4 juillet

CONCERT DE CHANTS GRÉGORIENS, 20h30, Chapelle du Pin Rolland. *Scola Sandra Pillumena*

Mercredi 5 juillet

VIDE-GRENIERS NOCTURNE, 16h-00h, place des Résistants. *Les Pescadors du Creux.*

CONCERT POUR LA RÉNOVATION DU CHEUR DE L'ÉGLISE DU VILLAGE, 21h, Eglise de Saint-Mandrier. Livre participation. *La Paroisse.*

Jeudi 6 juillet

FETE DE LA MER ET DES LITTORAUX, 8h45-11h45, nettoyage de la plage Saint Asile.

FOIRE COMMERCIALE, 15h à 00h, parking Saint Asile.

CONCERT MOB, 21h30, place du Maregou. 

Samedi 8 juillet

FETE DE LA MER, 19h, pinède Saint Asile. *Les Fêtes Mandréennes.*

Lundi 10 juillet

CONCERT SWING EYES, 21h30, pinède Saint Asile. 

Mardi 11 juillet

APÉRITIF MUNICIPAL, 12h, Plage du Canon.

PARADE DES CLOWNS, 18h, parking Saint Asile.

Mercredi 12 juillet

PAËLLA, 20h, parking Saint Asile. *Festive de la Presqu'île.*

Jeudi 13 juillet

FOIRE COMMERCIALE, 15h à 00h, parking Saint Asile.

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE MANA GARCIA MOLLO, 18h30, Galerie Rancillo.

JOUTES, 19h à 23h, pointe des Blaqueurs. *Les Francs Joueurs.*

BAL LATINO, 20h, place des Résistants. 

Vendredi 14 juillet

BAL MOUSSE, 21h30, place des Résistants. *Les Fêtes Mandréennes.*

Samedi 15 juillet

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE L'ATELIER PROVENCAL, 11h, Ancien restaurant scolaire.

Sam. 15 et dim. 16 jui.

VIRE VIRE ou Course de points à la voile latine toute la journée, place des Résistants. *Points et Patrimoine.*

Dimanche 16 juillet

SARDINADE, 12h, pinède Saint Asile. *Les Fêtes Mandréennes.*

FILMS : "LES CADETS DE L'Océan" à 19h, et "LES 3 DE LA MARINE" à 21h au Théâtre Marc Baron. *Les Racines Mandréennes.*

Lundi 17 juillet

CONCERT "4 JOURS à PARIS" de la Philharmonique Seynoise, 21h30, Domaine de l'Ermitage. 

Mardi 18 juillet

MERQUEZ PARTIE, 18h, parking Saint Asile. *Festive de la Presqu'île.*

DE L'OPÉRA à LA MÉLODIE NAPOLITAINE avec Stefano Venezia et Krystal, 21h, Eglise Saint-Mandrier. Entrée à la libre participation.

Mercredi 19 juillet

CHASSE AU TRÉSOR, 18h, place des Résistants. *Les Fêtes Mandréennes.*

BASKET : MANDR'ÉTÉ, 18h, plateau sportif du village. *USSM Basket.*

Jeudi 20 juillet

FOIRE COMMERCIALE, 15h à 00h, parking Saint Asile.

CONCERT EDDY RAY COOPER, 21h30, pinède Saint Asile. 

Vendredi 21 juillet

LOTTO, 19h, parking Lanerrière. *USSM Football.*

Samedi 22 juillet

SOUPÉ AU PISTOU et marché des producteurs, à partir de 18h, Domaine de l'Ermitage. *Les Fêtes Mandréennes.*

Dimanche 23 juillet

FILMS "L'ÂGE INGRAT" à 19h, et "MARCEL PAGNOL" par Ken Nicolas à 21h au Théâtre Marc Baron. *Les Racines Mandréennes.*

Lundi 24 juillet

CONCERT DE JACKET, 21h30, place du Maregou. 

Mardi 25 juillet

CIRQUE PARADE DES CLOWNS, 18h, place des Résistants.

Mercredi 26 juillet

BASKET - MANDR'ÉTÉ, 18h, plateau sportif du village. *USSM Basket.*

Jeudi 27 juillet

GRILLADES DES PECHEURS, 19h00, parking de la halle des pêcheurs. *Les Pescadors du Creux.*

Mercredi 28 juillet

CONCERT CELTIC BAND, 21h30, place des Résistants. *Les Fêtes Mandréennes.*

Jeudi 29 juillet

FOIRE COMMERCIALE, 15h à 00h, parking Saint Asile. *SPECTACLE "LES MISÉRABLES"*, 21h30, place des Résistants. 

Mardi 25 juillet

LA CULTURE VOUS TRANSPORTE A CHATEAUVILLON POUR LE SPECTACLE DE BARTABAS
Bus à 20h30, Spectacle à 22h.

Mercredi 26 juillet

BASKET - MANDR'ÉTÉ, 18h, plateau sportif du village. *USSM Basket.*

Mercredi 26 juillet

GRILLADES DES PECHEURS, 19h00, parking de la halle des pêcheurs. *Les Pescadors du Creux.*

CONCERT CELTIC BAND, 21h30, place des Résistants. *Les Fêtes Mandréennes.*

Jeudi 27 juillet

FOIRE COMMERCIALE, 15h à 00h, parking Saint Asile. *SPECTACLE "LES MISÉRABLES"*, 21h30, place des Résistants. 

Vendredi 28 juillet

DON DU SANG, 15h-19h30, salles Myrte et Arbouses. *EFS.*

Samedi 29 juillet

FESTIVAL LOU PITCHOU, CINÉMA DE PLEIN AIR : "LES VACANCES DE DUCOBU", 21h30, place des Résistants. *Les Fêtes Mandréennes.*

Dimanche 30 juillet

FESTIVAL LOU PITCHOU, PARC AQUATIQUE, 11h à 18h, place des Résistants. *Les Fêtes Mandréennes.*

Lundi 31 juillet

FESTIVAL LOU PITCHOU, PARC AQUATIQUE, 10h à 16h, place des Résistants. *Les Fêtes Mandréennes.*

CONCERT QUARTET CÉSAR SWING, 21h30, Domaine de l'Ermitage. 

RÉSERVEZ VOTRE PLACE dans les bus de la ville. 

au 04.94.11.51.76

AGENDA Août

Mercredi 2 août

APÉRITIF MUNICIPAL, 12h, Pinède Saint Asile. *Les Fêtes Mandréennes.*

BASKET : MANDR'ÉTÉ, 18h, plateau sportif du village. *USSM Basket.*

Jeudi 3 août

BOULLEBAISSE MUNICIPALE, 12h30, square Marc Baron.

FOIRE COMMERCIALE, 15h-00h, parking Saint Asile.

SARDINADE, 19h, parking de la Halle des Pêcheurs. *Les Francs Joueurs.*

CONCERT AD HOC, 21h30, place des Résistants. 

Vendredi 11 août

DON DU SANG, 15h-19h30, salle des Fêtes. *EFS.*

JOUTES CHALLENGE DE LA VILLE, 19h-23h, Pointe des Blaqueurs. *Les Francs Joueurs.*

VIDE-GRENIERS NOCTURNE, 16h - 00h, place des Résistants. *Les Pescadors du Creux.*

Samedi 12 août

LOTTO, 19h, parking du stade Lanerrière. *USSM Football.*

Dimanche 13 août

BOULES CHALLENGE LE BARON, 9h-20h, Bouleodrome disanto et stade du village. *Les Bouliomanes du Creux.*

Mardi 8 août

MERQUEZ PARTIE, 18h, parking Saint Asile. *Festive de la Presqu'île.*

DE L'OPÉRA à LA MÉLODIE NAPOLITAINE avec Stefano Venezia et Krystal, 21h, Eglise Saint-Mandrier. Entrée libre participation.

PARADE DES CLOWNS, 18h, place des Résistants.

CONCERT DU QUINTEZ ISOLDE, 21h30, Domaine de l'Ermitage. 

CIRQUE LA PARADE DES CLOWNS, 18h, parking Saint Asile.

RESERVEZ VOTRE PLACE dans les bus de la ville. 

au 04.94.11.51.76

Mercredi 9 août

JEUX D'ADRESSE, 18h, place des Résistants. *Les Fêtes Mandréennes.*

BASKET : MANDR'ÉTÉ, 18h, plateau sportif du village. *USSM Basket.*

Jeudi 10 août

REPAS COUSCOUS, 20h, parking Saint Asile. *Festive de la Presqu'île.*

FOIRE COMMERCIALE, 15h-00h, parking Saint Asile.

SARDINADE, 19h, parking de la Halle des Pêcheurs. *Les Francs Joueurs.*

CONCERT AD HOC, 21h30, place des Résistants. 

Vendredi 11 août

DON DU SANG, 15h-19h30, salle des Fêtes. *EFS.*

JOUTES CHALLENGE DE LA VILLE, 19h-23h, Pointe des Blaqueurs. *Les Francs Joueurs.*

VIDE-GRENIERS NOCTURNE, 16h - 00h, place des Résistants. *Les Pescadors du Creux.*

Samedi 12 août

LOTTO, 19h, parking du stade Lanerrière. *USSM Football.*

Dimanche 13 août

BOULES CHALLENGE LE BARON, 9h-20h, Bouleodrome disanto et stade du village. *Les Bouliomanes du Creux.*

Mardi 8 août

MERQUEZ PARTIE, 18h, parking Saint Asile. *Festive de la Presqu'île.*

DE L'OPÉRA à LA MÉLODIE NAPOLITAINE avec Stefano Venezia et Krystal, 21h, Eglise Saint-Mandrier. Entrée libre participation.

PARADE DES CLOWNS, 18h, place des Résistants.

CONCERT DU QUINTEZ ISOLDE, 21h30, Domaine de l'Ermitage. 

CIRQUE LA PARADE DES CLOWNS, 18h, parking Saint Asile.

RESERVEZ VOTRE PLACE dans les bus de la ville. 

au 04.94.11.51.76

Mardi 15 août

SARDINADE, 12h, pinède Saint Asile. *Les Fêtes Mandréennes.*

FOIRE COMMERCIALE, 8h-00h, place des Résistants.

Mercredi 16 août

REPAS COUSCOUS, 20h, parking Saint Asile. *Festive de la Presqu'île.*

FOIRE COMMERCIALE, 15h-00h, parking Saint Asile.

SARDINADE, 19h, parking de la Halle des Pêcheurs. *Les Francs Joueurs.*

CONCERT AD HOC, 21h30, place des Résistants. 

THÉÂTRE "LE JOURNAL D'UN FOU", 21h30, Théâtre de Verdure.

Vendredi 18 août

CONCERT CAVALLAS UNDERGROUND, 21h30, Pinède Saint Asile. *Les Fêtes Mandréennes.*

Vend. 18 à dim. 20 août

ATELIERS D'ARTS, 11h - 20h, 16 avenue de Provence. Vernissage le 18 août à 18h. *Atelier du 16.*

Samedi 19 août

CONCOURS P'ADOU ET D'INER AUX CHANDELLES, 18h, Domaine de l'Ermitage. *Inscriptions concours et repas : 06 33 43 31 71. Les Fêtes Mandréennes.*

Dimanche 20 août

FILMS "L'ÂGE INGRAT" à 19h, et "MARCEL PAGNOL" par Ken Nicolas à 21h au Théâtre Marc Baron. *Les Racines Mandréennes.*

Lundi 21 août

CABARET "50 CHIC", 21h30, pinède Saint Asile. 

Mardi 22 août

CIRQUE LA PARADE DES CLOWNS, 18h, parking Saint Asile.

RESERVEZ VOTRE PLACE dans les bus de la ville. 

au 04.94.11.51.76

Mercredi 23 août

GRILLADES DES PECHEURS, 19h00, parking de la place des Résistants. *Les Pescadors.*

Jeudi 24 août

FOIRE COMMERCIALE, 15h-00h, Parking Saint Asile.

CONCERT VINTAGE TOUR AVEC ARTHUR ET JEFF, 21h30, square Jouvenceau.

Vendredi 25 août

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DES ARTS DE LA PRESQU'ÎLE, 18h30, Galerie Rancillo. 

Samedi 26 août

FESTIVAL DES ARTS MANDRÉENS, à partir de 12h, Place des Résistants. *Fédération Catalas.*

Dimanche 27 août

DÉFILE DE VÉHICULES MILITAIRES, 17h, Pin Rolland et village.

CÉRÉMONIE COMMEMORATIVE DE LA LIBÉRATION, 18h30, Monument aux morts. *Les Fêtes Mandréennes.*

GRILLADES ET CONCERT DE LA LIBÉRATION DE SAINT-MANDRIER, Grillades à 19h, Concert Trifany and the Nightbirds à 21h, Place des Résistants. *Les Fêtes Mandréennes.*

du 30 août au 3 septembre

VILLAGE ITALIEN PARFUMS D'ITALIE ET DE PROCIDA, de 10h à 22h, place des Résistants. *Programme disponible aux différents points d'accueil.* 

Programme disponible aux différents points d'accueil.